

# DESCRIPTION DE LA MOTOCYCLETTE TYPE U 23 C

Construite par "LA MOTOCONFORT"

14, Rue Lesault — PANTIN (Seine)  
R. C. Seine 54 B 7009

Marque — MOTOCONFORT — Type. U 23 C — Genre. — MOTOCYCLETTE  
Nombre de places assises (y compris le conducteur). — 1. — Possibilité d'adapter un tan-sac.  
Nom et adresse du constructeur. — LA MOTOCONFORT, 14, Rue Lesault, PANTIN (Seine).

## 1. - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

Nombre de roues. — 2.  
Roue motrice — Arrière  
Constitution du cadre. — En tube d'acier soudé  
Roues. — A rayons avec pneumatiques 18x3  
Emplacement et disposition du moteur — A la partie inférieure du cadre

## 2. - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême. — 1 m. 30  
Dimensions maxima du véhicule. — Longueur totale : 1 m. 97 — Largeur totale : 0 m. 68  
Hauteur libre au-dessus du sol. — 0 m. 14  
Poids du véhicule — 115 kg.

## 3. - MOTEUR

Type — A explosion — Cycle à 4 temps — Monocylindrique — Distribution par soupapes en tête et culbuteurs — Alesage 56 mm — Course 71 mm — Cylindrée 174 cm<sup>3</sup> 874  
Taux de compression — 6,8  
Puissance administrative — 2 CV  
Carburant normalement utilisé — Essence  
Réservoir de carburant. — En tôle d'acier, soudé, fixé à la partie supérieure du cadre, entre le guidon et la selle, contenance : 13 litres 500.  
Régime de rotation du moteur. — Maximum : 5.500 t/m. — Correspondant au couple maximum : 3.500 t/m. — Correspondant à la puissance maximum : 5.500 t/m.  
Echappement. — Un tube de 32 mm de diamètre, de 1 m. environ de longueur, débouche dans un pot cylindrique garni de chicane en spirale. Les dimensions du pot sont : Diamètre 75 mm, Longueur 720 mm. Le volume du système d'échappement est d'environ 3 litres.  
Alimentation du moteur. — Carburateur à niveau constant type M 22 D commandé par poignée tournante à main droite. Le carburateur est muni d'un filtre d'aspiration.  
Allumage. — Par volant magnétique haute tension NOVI à avance automatique et batterie.  
Graissage. — Par pompe.  
Refroidissement. — Par air.

## 4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage. — A disques multiples, travaillent dans l'huile, commandé par manette au guidon à main gauche.  
Boîte de vitesses. — A 4 vitesses, toujours en prise, commandées par sélecteur à double pédale au pied droit. En appuyant sur la pédale avant, on monte la gamme des vitesses, en appuyant sur la pédale arrière, on la descend, le point mort étant obtenu en appuyant à fond sur la pédale arrière.  
Démultiplication de la transmission. — Un pignon de 32 dents, solidaire de l'arbre moteur, engrène avec une roue de 80 dents solidaire de l'arbre de boîte de vitesses.  
Un pignon de 15 dents, solidaire de l'arbre de sortie de la boîte de vitesses, entraîne, par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux, une roue de 45 dents, solidaire de la roue arrière.

Combinaisons de vitesses	Rapports de la boîte	Transmission secondaire	Démultiplication totale
1 <sup>re</sup>	$\frac{80}{32} \times \frac{28}{17} \times \frac{28}{17} = 6,78$	$\frac{46}{13} = 2,87$	19,5
2 <sup>e</sup>	$\frac{80}{32} \times \frac{28}{17} \times \frac{24}{20} = 4,94$	2,87	14,2
3 <sup>e</sup>	$\frac{80}{32} \times \frac{28}{17} \times \frac{20}{23} = 3,29$	2,87	9,45
En prise directe	$\frac{80}{32} = 2,5$	2,87	7,19

Avec des pneumatiques de 18 x 3 (dont la circonférence de roulement sous charge est de 1,88 mètres, au régime du moteur de 1.000 tours/minute,) la vitesse atteinte est de

Combinaisons de vitesses

1<sup>re</sup> Vitesse

2<sup>e</sup> —

3<sup>e</sup> —

Prise directe

Vitesse en Kilomètres-heure

8,80 Km/h

7,9 Km/h

11,9 Km/h

15,75 Km/h

Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort à 86,5 km/h.

Indicateur de vitesse. — Incorporé dans le phare.

## 5. - SUSPENSION

**Avant.** — Par fourche télescopique.

**Arrière.** — Du type à bras oscillant, avec amortisseurs hydrauliques.

## 6. - FREINAGE

**Frein avant.** — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 130 mm, commandé par câble et un levier à main droite. Les mâchoires sont munies de garnitures en Ferodo, de largeur 25 mm. La surface active de l'ensemble des deux garnitures est de 60 cm<sup>2</sup>.

**Frein arrière.** — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 170 mm, commandé à l'avant par le pied gauche, par triangle. Les mâchoires sont munies de garnitures en Ferodo, de largeur 30 mm. La surface active de l'ensemble des 2 garnitures est de 95 cm<sup>2</sup>.

## 7. - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Le volant magnétique alimente sous 6 volts un phare de 180 mm de diamètre, monté sur pattes permettant son réglage et comportant : Un feu de route — Un feu de croisement, type agréé sous le numéro ABTP 497.

Hauteur minimum, le véhicule étant à pleine charge : 0 m. 80

Hauteur maximum, le véhicule étant à vide : 0 m. 84

Un feu de position.

Le volant magnétique alimente, en outre, un feu rouge arrière, situé sur le garde-boue à la hauteur 0 m. 60, avec éclairage de la plaque de police. Il maintient en charge au moyen d'une cellule redresseuse une batterie de 6 volts, 7 ampères/h.

Le commutateur est au guidon, à main gauche.

Le véhicule est muni d'un catadioptre, agréé par l'Administration sous le n° TPV 123 et d'un avertisseur sonore.

## 8. - DIVERS

Le véhicule comporte un miroir rétroviseur fixé sur le guidon, à gauche.

La motocyclette est munie d'une plaque métallique fixée sur le carter gauche moteur, portant la cylindrée, le type, l'année de sortie du moteur et le numéro du moteur dans la série du type.

Le numéro du moteur est, en outre, frappé à l'avant du carter principal moteur et le numéro de la machine sur le cadre sur le gousset situé à l'avant sous le réservoir, avec l'indication du type et encadré du poinçon du constructeur.

La motocyclette est également munie d'une plaque métallique fixée sur la douille de direction, portant le type, le numéro de la machine et le numéro du moteur.

Le numérotage dans la série du type commence au numéro 762.001.

## PROCES VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur le 26 Septembre 1955, que le véhicule n° 762.001 à moteur n° 761.002 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série **MOTOBECANE type Z 23 C** satisfait aux dispositions des articles 169, 170 et 172 à 183 en ce qui concerne pour l'article 182 l'application de l'article 97, du décret du 10 Juillet 1954 portant règlement général sur la police de la circulation routière (Code de la Route) et des arrêtés ministériels pris en application.

Vu et approuvé

Enregistré sous le N° AA 505-55

A Paris, le 12 Octobre 1955

L'Ingénieur en chef des Mines

Signé : HÉLIOT

A Paris, le 26 Septembre 1955

L'Ingénieur des T. P. E. (Mines)

Signé : FLAGEOLET

## CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Je soussigné, Madame Vincent représentante dûment accréditée des "ATELIERS DE LA MOTOBECANE" 16, Rue Lesault, PANTIN (Seine), constructeurs, certifie : a) que le véhicule :

1 Genre : Motocyclette.

2 Marque : Motobécane.

3 Type : U 23 C

4 N° dans la série du type :

cadre

moteur

5 Source d'énergie : Essence.

5 bis Cylindrée (en cm<sup>3</sup>) : 174 cm<sup>3</sup> 874.

2 ou 4 temps : 4 temps.

6 Puissance administrative : 2 chevaux.

7 Carrosserie :

8 Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1

9 Charge utile :

10 Poids à vide : 115 kgs.

11 Poids total autorisé en charge :

du véhicule isolé :

d'un ensemble :

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

Que ce véhicule sort de nos usines le

pour être livré à

L'authenticité de ce certificat n'est garantie que s'il porte sur la signature le cachet du modèle ci-contre.



Fait à

(Signature)

le